



Écoles Publiques de Rencurel

Mairie

615 rue de la Mairie 38680 Rencurel

Téléphone : 04 76 38 97 48 rencurel.mairie@orange.fr

Horaires au public

Lundi et jeudi de 13h30 à 17h / Mardi de 13h30 à 16h

Ecole de la Balme

91 chemin des Gondrands 38680 Rencurel

Téléphone : 04 76 38 98 75

Horaires : **9h-11h55 / 13h35-16h40**

Ecole du village

411 rue de la Mairie 38680 Rencurel

Téléphone : 04 76 38 96 52

Horaires : **9h-12h / 13h30-16h30**

Ecoles Publiques de Rencurel Fiche d'inscription

I - Renseignements concernant l'enfant :

NOM :

(en majuscules d'imprimerie)

Prénom(s) :

Né le :à (localité et département) :

Sexe : F- M

Domicile :

Lieu-dit :

Commune :

Code Postal

Si l'enfant vient d'une autre école, préciser :

Nom de l'école Commune : Cours :

Certificat de radiation : Oui NON (Si absence de certificat, indiquer ci-dessous l'adresse exacte de l'école) :

Si un (plusieurs) enfant(s) de la famille est (sont) actuellement scolarisé(s) dans une école de Rencurel, préciser :

Nom, prénom(s), école et classe :

II - Renseignements concernant la famille

Responsable(s) légal(aux) de l'enfant : cocher la (ou les) case(s) correspondante(s) :

Représentant légal 1 :

Nom :

(en majuscule d'imprimerie)

Prénom(s) :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

N° de tél. en cas d'urgence :

Domicile : Travail : Portable :

Adresse courriel :

(suite au verso)

Représentant légal 2 :

Nom :

(en majuscule d'imprimerie)

Prénom(s) :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

N° de tél. :

Domicile : Travail : Portable :

Adresse courriel :

AUTRE (Préciser) :

Nom :

(en majuscule d'imprimerie)

Prénom(s) :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

N° de tél. :

Domicile : Travail : Portable :

Adresse courriel :

Le(s) responsable(s) légal(aux) s'engage(nt) à communiquer sans délai, à la mairie, tout changement qui pourrait subvenir concernant l'un ou plusieurs des renseignements mentionnés sur ce document.

Fait à Rencurel, le :

Signature (s) :

Nom, prénom, qualité du (des) signataire(s) :

.....

.....

Pièces présentées :

Justificatif récent de domicile (quittance E.D.F., téléphone, par exemple)

Livret de famille

En cas d'hébergement : attestation sur l'honneur et justificatif de domicile du logeur

Carnet de santé de l'enfant (ou photocopie des pages du carnet de santé concernant les vaccinations)

Conformément à la loi informatique du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant.

Fiche d'urgence à l'intention des parents

Ecole du village Ecole de la Balme

Année scolaire : 202.../202....

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../.....

Classe :

Représentant légal 1		Représentant légal 2
Nom, prénom		
Qualité (rayer la mention inutile)	Père / Mère / Tuteur	
Adresse		
Téléphone travail		
Mail		
Portable		
Caf / MSA n° allocataire	<u>Joindre copie de l'attestation du QF de – de 3mois</u>	

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Personne susceptible de vous prévenir rapidement			
Nom, prénom			
Téléphone	Portable :	Travail :	Domicile :
Nom, prénom			
Téléphone	Portable :	Travail :	Domicile :

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (autre que les représentants légaux)			
Nom	Prénom	Lien de parenté	N° de Téléphone

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...).

.....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....

Accepte le règlement intérieur du restaurant scolaire et du périscolaire

Autorise le maire à publier les photos dans le bulletin « L'air du temps » et/ou sur le site internet de la commune, sur lesquelles mon enfant apparaît.

A Rencurel le

Signature du ou des représentants légaux

Ecole de La Balme:

Le service est organisé dans la salle du Coucourou.

Le Centre de vacances de La Matrassière, à St Julien-en-Vercors, assure la préparation des repas. Ces repas sont acheminés en liaison chaude jusqu'au restaurant scolaire par les soins de la commune.

Ecole du village

Le service est organisé dans la salle située au 1^{er} étage de l'école.

Le Centre de vacances de La Matrassière, à St Julien-en-Vercors assure la préparation des repas. Ces repas sont acheminés en liaison chaude jusqu'au restaurant scolaire par les soins de la commune.

Pour ces deux lieux de restauration, en cas d'absence de votre ou vos enfants, il n'est pas possible de récupérer le ou les repas.

Modalités de réservation

Il est impératif de réserver les repas de la semaine suivante au plus tard le jeudi à 9h.

Date limite d'inscription au restaurant scolaire pour la semaine de rentrée : jeudi 29 août à 9h.

Les enfants qui n'ont pas de réservation ne pourront être accueillis sauf en cas de force majeure (hospitalisation, maladie, accident des parents ou d'un enfant) après accord de la mairie.

Tout repas commandé sera facturé. Pour une absence pour maladie le repas du jour sera facturé, mais les repas suivants pourront être annulés sur demande des parents.

Les réservations et annulations sont à faire en **Mairie** au 04.76.38.97.48 (vous pouvez laisser un message sur le répondeur) ou par mail : rencurel.mairie@orange.fr.

Tarif et modalités de paiement

La participation financière demandée aux parents par repas est actuellement de 5 €.

Un repas pour un enfant allergique (sur justificatif) peut être commandé.

La facture, sous forme de titre de recette, est adressée mensuellement aux familles par la trésorerie de St Marcellin.

Attention ! En raison d'une recrudescence des impayés, tout impayé de plus d'un mois entraînera la suspension de l'inscription. En cas de difficulté, et sans attendre, prenez rendez-vous en mairie.

Le service est organisé par la commune dans la salle du Coucourou, sous la responsabilité de Mme Graziella FANJAS, les lundis, mardis, jeudis de 16h30 à 18h00.

Modalités de réservation

Nous vous demandons de réserver votre place au moins une semaine à l'avance.

A partir du **VENDREDI MIDI**, il n'est plus possible de modifier les réservations (ajout ou suppression) de la semaine qui suit.

Les enfants qui n'ont pas de réservation ne pourront être accueillis sauf en cas de force majeure (hospitalisation, maladie ou accident).

Toute place réservée sera facturée.

Les réservations et annulations sont à faire en **Mairie** au 04.76.38.97.48 (vous pouvez laisser un message sur le répondeur) ou par mail : rencurel.mairie@orange.fr.

Les écoles ne gèrent ni les réservations, ni les annulations.

Les factures sont établies à partir du registre de la Mairie.

Tarif et modalités de paiement

La participation financière demandée aux parents par soir et par enfant est de 2,00 €. La facture, sous forme de titre de recette, est adressée aux familles par la trésorerie de St Marcellin.

PIECES À FOURNIR

- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Attestation de quotient CAF
- Copie assurance scolaire
- Certificat de radiation (le cas échéant)
- Fiche d'inscription
- Fiche d'urgence
- Inscription garderie périscolaire
- Inscription restaurant scolaire